

Appel à candidatures pour les TP d'excellence ORION

Le programme ORION « Oser la Recherche durant la formation » est la réponse de l'Université de Lorraine (UL) et de ses partenaires : CNRS, INRAE, INRIA, INSERM, CHRU de Nancy, AgroParisTech et Georgia Tech Lorraine à l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les Initiatives d'excellence » (SFRI) du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Son objectif est double, le premier est d'exposer à la recherche des étudiants en amont du master 2 et du doctorat, le second est de mixer les étudiants de ses différentes composantes de formation et de différentes disciplines de l'Université de Lorraine.

1. Objet de l'appel :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme ORION, un appel à candidatures est ouvert pour le financement de TP d'excellence.

L'objectif de ce dispositif est d'ouvrir l'accès à des plateformes expérimentales de pointe aux étudiants de Master de l'UL (Master 1 et 2) et aux élèves ingénieurs (2 dernières années).

2. Modalités de financement :

Le financement des TP d'excellence comprend :

- Les dépenses en fonctionnement (consommables, petits équipements, transports...)
- Les dépenses en masse salariale se traduisant par des heures d'enseignement (préparation du TP et encadrement des étudiants).

Les coûts d'utilisation des équipements ne sont pas éligibles en tant que dépenses selon le cadre financier fixé par l'ANR.

Pour les TP déjà intégrées dans les maquettes de formation, il est considéré que les heures d'enseignements des enseignants-chercheurs sont déjà financées par la composante de formation du TP.

Les catégories de personnel pouvant être rémunérés dans le cadre des TP d'excellence sont les enseignants-chercheurs UL, les chercheurs EPST, les doctorants contractuels ainsi que les ingénieurs et techniciens (BIATSS). La rémunération du personnel sera effectuée en heure équivalent TD (41,41 €).

Le montant maximum du financement prévu pour chaque TP d'excellence s'élève à 7000 euros.

3. Critères d'éligibilité :

Les TP d'excellence devront être proposés par les responsables de formation de master ou des écoles d'ingénieurs.

Les TP d'excellence devront avoir lieu dans les plateformes labellisées Star-LUE ou au sein des plateformes d'excellence de l'Université de Lorraine ou de ses partenaires : AgroParisTech, Georgia Tech Lorraine, le CNRS, l'INRAE, l'INRIA, l'INSERM et le CHRU de Nancy.

Les TP d'excellence devront en principe (soit déjà soit à terme) constituer une UE (unité d'enseignement) d'un volume horaire de 30 ou 32 heures avec attribution de crédits ECTS pour les participants.

Les étudiants pourront être répartis en très petits groupes (binômes ou en trinômes) durant les TP.

Les TP existant déjà dans les maquettes sont éligibles et peuvent être labellisés ORION.

La pluridisciplinarité et l'ouverture à d'autres étudiants de master que ceux de la discipline du TP ne sont pas des critères rédhibitoires, ces TP pouvant nécessiter des spécialités et des connaissances avancées, maîtrisées uniquement par un parcours de Master.

4. Procédure de candidature et de sélection :

Les responsables de master et les responsables de formation des écoles d'ingénieurs sont invités à soumettre leur projet de TP d'excellence via le formulaire suivant : <https://enquetes.univ-lorraine.fr/index.php/769163?lang=fr> avant le **6 juin à 12:00**.

Les porteurs de projet devront renseigner des champs concernant le descriptif du TP, les modalités d'organisation du TP, et compléter un budget prévisionnel.

Seuls les dossiers complets seront examinés. Seuls les dossiers transmis par les responsables de formation sont recevables.

Les dossiers déposés seront examinés par une commission d'évaluation : chaque dossier sera évalué trois fois et un rapport synthétique sera rédigé par un rapporteur.

Les membres du CcoProLor (Comité de coordination des Projets du site Lorrain) sélectionneront les projets retenus à partir des avis formulés par la commission d'évaluation. Les porteurs de projet seront notifiés des résultats par courriel avant le 15 juillet.

5. Calendrier de l'appel

Pour cette deuxième session d'évaluation, les dates de l'appel sont :

- Date d'ouverture : le vendredi 6 mai
- Date limite de dépôt de dossier : le lundi 6 juin à midi
- Mise à disposition des dossiers pour la commission d'évaluation : le mercredi 8 juin
- Date limite de rendu des évaluations : le mercredi 22 juin
- Date limite de rendu du rapport synthétique d'évaluation : le lundi 27 juin
- Réunion de la commission d'évaluation : le mercredi 29 juin
- Sélection des TP retenus par le CcoProLor : le vendredi 1er juillet
- Notification des résultats : avant le vendredi 15 juillet

Pour toute question, veuillez nous écrire à : lue-orion-cellule@univ-lorraine.fr